



Bulletin trimestriel d'information



LES PRÉVISIONS DE PERFORMANCES OU LES PERFORMANCES PASSÉES NE CONSTITUENT PAS UN INDICATEUR FIABLE QUANT AUX PERFORMANCES FUTURES.

+5,41 %

TAUX DE DISTRIBUTION 2025⁽¹⁾

+5,41 %

PERFORMANCE GLOBALE ANNUELLE 2025⁽²⁾

95,59 %

TAUX D'OCCUPATION FINANCIER
DU TRIMESTRE

414 M€

CAPITALISATION
AU 31 MARS 2026

38

NOMBRE D'IMMEUBLES
AU 31 MARS 2026

8 229

NOMBRE D'ASSOCIÉS
AU 31 MARS 2026

ÉCHELLE DE RISQUE

< Risque faible Risque élevé >

1 2 3 4 5 6 7

1^{ER} TRIMESTRE 2026 ► N° 20
Valable du 1^{ER} avril au 30 juin 2026

Chers Associés,

La lente reprise en cours sur les marchés immobiliers européens a été à nouveau perturbée par le conflit survenu au Moyen-Orient le 28 février dernier, et toutes ses conséquences géopolitiques et économiques. La forte appréciation du prix du pétrole a ravivé les craintes d'un retour de l'inflation, engendrant une hausse des taux d'intérêts et accentuant la volatilité sur les marchés financiers. Dans ce contexte, les investisseurs privilégient une approche prudente dans leur politique d'investissement en général, et immobilière en particulier. Néanmoins, la stabilité relative de l'Europe, confirmée face à ces tensions, demeure un facteur attractif qui devrait soutenir les marchés immobiliers européens à moyen terme et par conséquent, votre SCPI.

Les travaux de valorisation des actifs immobiliers de votre SCPI SOFIDY EUROPE INVEST réalisés à la fin de l'exercice écoulé, ont fait ressortir une hausse + 4,2 %, soulignant ainsi la bonne résilience du patrimoine dans un contexte de marché chahuté, et ont permis de confirmer le maintien du prix de souscription de la part à 235 €.

Au cours du trimestre, SOFIDY EUROPE INVEST a poursuivi son déploiement en Espagne avec deux acquisitions d'actifs de commerce, pour un montant total de plus de 25 M€ et un rendement moyen de 7,5 %⁽³⁾. Ces opérations concernent un actif loué à l'enseigne de bricolage Brico Dépôt à Crevillent ainsi qu'une prise de participation dans un centre commercial à Albacete, deux implantations qui se distinguent par la qualité de leur emplacement, leur accessibilité et leur attractivité.

Votre SCPI entend profiter des conditions de marché actuelles pour continuer à acquérir des biens de qualité offrant des performances attractives.

Votre SCPI maintient en outre d'excellentes performances opérationnelles, avec un taux d'occupation financier de 95,6% au titre du premier trimestre et un taux de recouvrement des loyers de 91,4%⁽⁴⁾.

Ces performances permettent d'envisager une fourchette prévisionnelle de dividende annuel entre 10,50 € et 11,30 € par part ayant pleine jouissance au titre de l'exercice 2026⁽⁵⁾. L'acompte sur dividende du 1^{ER} trimestre s'établit à 2,40 € par part ayant pleine jouissance, stable par rapport à celui du 1^{ER} trimestre 2025.

Nous vous remercions de votre confiance.

La Société de Gestion.

⁽¹⁾ Dividende au titre de l'année N avant prélèvement obligatoire et autre fiscalité immobilière (sur revenus étrangers) payée par la SCPI pour le compte des associés rapporté au prix de souscription au 1^{ER} janvier de l'année N. Au titre de 2025, ce dividende brut intègre une fiscalité immobilière payée par la SCPI pour le compte des associés à hauteur de 13,2 %. Quant à l'imposition des revenus éventuels perçus de l'étranger par la SCPI, l'impôt étranger peut être neutralisé en France afin d'éviter la double imposition des associés, selon les conventions fiscales en vigueur entre la France et les pays concernés. Le traitement fiscal varie selon la situation individuelle et le taux d'imposition propre à chaque associé. Le dispositif fiscal est susceptible d'évoluer. Les porteurs ayant investi via des unités de compte (UC) ne bénéficient pas directement des crédits d'impôt éventuels, ceux-ci étant attribués à l'assureur. Cet indicateur est conforme à la méthodologie ASPIIM.

⁽²⁾ La performance globale de l'année N correspond à la somme du taux de distribution de l'année N et de la variation du prix de souscription entre le 1^{ER} janvier de l'année N et le 1^{ER} janvier de l'année N+1.

⁽³⁾ La rentabilité immédiate des actifs acquis par la SCPI n'est pas un indicateur fiable des performances futures de la SCPI et n'est pas garanti. Ce taux de rendement exprime le rapport entre les loyers annuels des actifs aux dates d'acquisition, et leur valeur d'acquisition frais inclus. Il peut évoluer après la date d'acquisition et ne doit pas être confondu avec le taux de distribution.

⁽⁴⁾ Taux de recouvrement du 1^{ER} trimestre 2026 à date de rédaction du document.

⁽⁵⁾ Cette fourchette de dividende annuel est non garantie et sera ajustée au cours des prochains trimestres. Il s'agit de prévisions basées sur des hypothèses arrêtées par la Société de Gestion, qui ne constituent en aucun cas une promesse de rendement ou de performance.

Prendre des risques pourquoi pas, mais bien les connaître c'est mieux !

Les parts de SCPI sont des supports de placement à long terme et doivent être acquises dans une optique de diversification de votre patrimoine. La durée de placement minimale recommandée est généralement de 8 ans. Comme tout investissement, l'immobilier présente des risques : absence de rendement ou perte de valeur, qui peuvent toutefois être atténués, sans garantie, par la diversification immobilière ou locative du portefeuille du fonds. Ce fonds ne bénéficie d'aucune garantie ou protection du capital et présente un risque de liquidité/risque de perte en capital. Les SCPI sont des produits complexes et pouvant présenter un risque d'illiquidité : la revente des parts n'est pas aussi rapide et facile que pour d'autres placements financiers comme les actions ou les obligations. Si les demandes de retraits sont supérieures aux nouvelles souscriptions alors on observe une illiquidité de la SCPI sur le marché des parts. Dans ce cas, l'associé qui voudrait vendre ses parts peut être soumis à un délai de sortie d'une durée indéterminée puisqu'il n'existe pas suffisamment de souscripteurs. Les SCPI s'adressent à des investisseurs à la recherche de diversification et de performances, conscients des risques liés à cette classe d'actifs qui impose un placement à long terme. Il convient de ne pas investir une part trop importante de son patrimoine à cette classe d'actifs. Il s'agit d'un actif de diversification. Le détail des risques est décrit dans le Document d'Informations Clés (DIC) et la Note d'information de la SCPI. Ces documents, ainsi que les statuts de la SCPI, sont librement accessibles sur demande ou sur le site de Sofidy <https://www.sofidy.com/> (marque du groupe Tikehau Capital).



Le patrimoine de SOFIDY EUROPE INVEST

À RETENIR
AU 31/03/2026

403,9 M€
VALEUR DE PATRIMOINE

38
ACTIFS REPRÉSENTANT 371
UNITÉS LOCATIVES

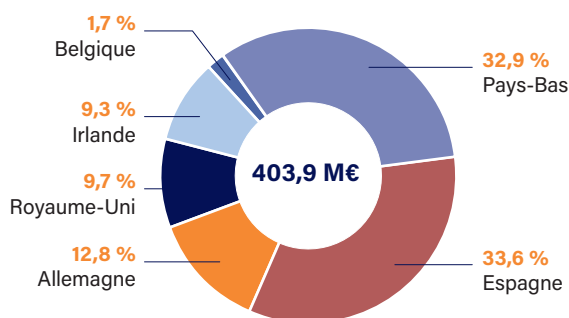
La diversification géographique et sectorielle de votre patrimoine immobilier

La politique d'acquisition de SOFIDY EUROPE INVEST vise une forte diversification à la fois géographique et sectorielle de son patrimoine immobilier. Votre SCPI a pour objectif d'investir en immobilier locatif tertiaire au sens large (commerces, hôtellerie et loisirs, logistique, entrepôts, bureaux, immobilier géré...) principalement dans les grandes métropoles de l'Espace Économique Européen, du Royaume-Uni et de la Suisse, et à titre accessoire dans les autres villes de la même zone. L'exposition européenne de la SCPI lui permettra par ailleurs de profiter d'éventuels décalages de cycle entre les différents pays.

Cette diversification européenne reste ancrée dans la stratégie de SOFIDY EUROPE INVEST de privilégier la qualité de l'emplacement en visant des grandes métropoles avec des croissances économiques et démographiques élevées.

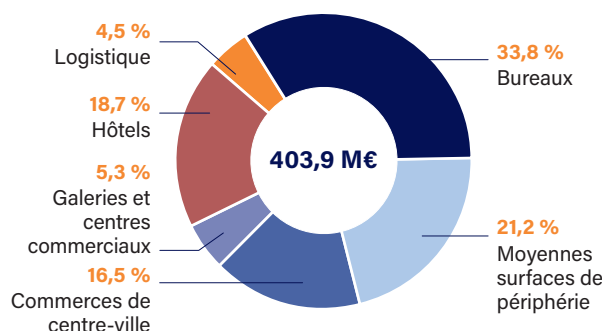
Composition du patrimoine immobilier

En valeur au 31 mars 2026

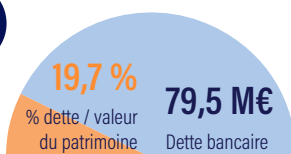


Sur quelles typologies d'actifs ?

En valeur au 31 mars 2026



Point sur l'endettement au 31 mars 2026



4,17 %

Taux moyen des emprunts

100 % Taux fixe
0 % Taux variable



6 ans et 11 mois

Maturité moyenne de la dette

Agir pour une épargne immobilière responsable

Afin de contribuer à sa mesure à un futur durable, Sofidy s'engage à proposer un modèle responsable d'épargne immobilière. Pour chacun de nos fonds gérés, nous mesurons la performance extra-financière des actifs, au regard de critères Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance (ESG), et nous inscrivons dans une démarche d'amélioration continue.

Pour nous, l'épargne immobilière doit, plus que jamais, être pensée à la lumière de ses impacts et de ses bienfaits pour les épargnants, mais aussi pour l'environnement et les générations futures. C'est pourquoi, en tant que leader indépendant de l'épargne immobilière, nous nous inscrivons, au sein du Groupe Tikehau Capital, dans une démarche de développement durable ambitieuse.

Une SCPI labellisée ISR immobilier

SOFIDY EUROPE INVEST est une SCPI labellisée ISR immobilier. Ce label atteste de l'intégration d'une démarche d'immobilier pérenne ambitieuse dans la stratégie d'investissement et dans la gestion des actifs de la SCPI.

Par exemple, SOFIDY EUROPE INVEST a pour objectifs de réduire les consommations énergétiques et les émissions de gaz à effet de serre des bâtiments, de préserver la biodiversité, ou encore de favoriser l'accès à des services de proximité.



Pour en savoir plus, découvrez le code de transparence de SOFIDY EUROPE INVEST sur [sofidy.com](https://www.sofidy.com)

Les investissements du trimestre

Notre stratégie de l'emplacement, la clé de tout investissement réussi en immobilier.

En ce début d'année 2026 votre SCPI a procédé à l'acquisition de deux actifs de commerce en Espagne pour un montant total de 25,2 M€ et un taux de rendement moyen de 7,5 %⁽¹⁾ :

- Un **actif commercial à Crevillent**, idéalement situé à en Andalousie, sur un axe stratégique reliant Alicante à Murcie dans le sud de l'Espagne. Construit en 2009, l'actif est entièrement loué à Brico Dépôt, l'un des principaux acteurs européens du secteur du bricolage. Le bail, d'une durée totale supérieure à 14 ans, court jusqu'en mars 2039. **Le rendement initial acte en main de cette acquisition s'élève à 7,4 %⁽¹⁾.**
- Une participation, à hauteur de 33 %, au côté de deux autres fonds gérés par Sofidy, dans l'acquisition d'un **centre commercial en partie à ciel ouvert à Albacete**, situé au sud-est de l'Espagne. Le centre commercial accueille des enseignes internationales telles que MediaMarkt, Alcampo, Halfprice, Cine Yelmo, Kiabi et Tedi. Il bénéficie d'un taux d'occupation élevé (98,3 %) et d'un très bon historique locatif sur plus de 20 ans. **Le rendement initial acte en main de cette acquisition s'élève à 7,5 %⁽¹⁾.**

Type	Adresse	Locataire	Surface ⁽²⁾	Prix d'acquisition frais inclus	Date d'acquisition
Commerce	Crevillent (Espagne) - Avenida Maria Zambrano, 50	Brico Dépôt	6 405 m ²	7 360 000 €	28/01/2026
Commerce	Albacete (Espagne) - Centre commercial Imaginalia	52 locataires	14 847 m ²	17 837 041 €	26/03/2026
			21 252 m²	25 197 041 €	

A RETENIR

25,2 M€

MONTANT INVESTI SUR LE TRIMESTRE (FRAIS INCLUS)

2

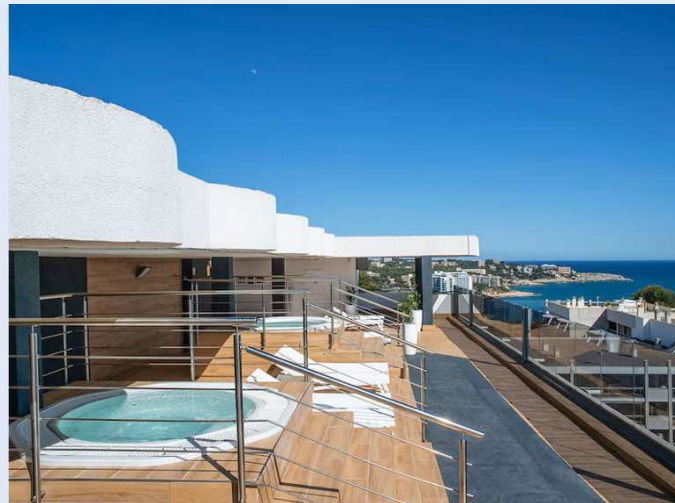
NOMBRE D'ACQUISITIONS SUR LE TRIMESTRE

21 252 m²

SURFACE ACQUISE SUR LE TRIMESTRE

(1) La rentabilité immédiate des actifs acquis par la SCPI n'est pas un indicateur fiable des performances futures de la SCPI et n'est pas garanti. Ce taux de rendement exprime le rapport entre les loyers annuels de l'actif à la date d'acquisition, et sa valeur d'acquisition frais inclus. Il peut évoluer après l'acquisition, et ne doit pas être confondu avec le taux de distribution.

(2) En quote-part.



Calle Vendrell, 9 - Salou (Espagne)



Westerdijk 2 - Utrecht (Pays-Bas)

Une gestion attentive, au service de votre épargne

Gestion locative

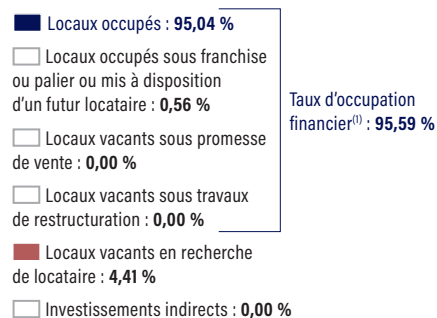
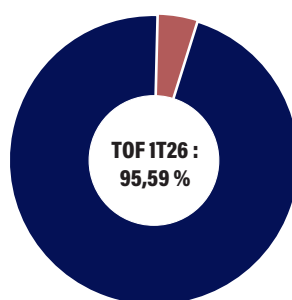
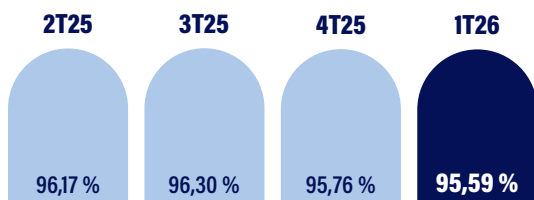
Aucun évènement de gestion locative n'est à signaler sur le trimestre. En outre, la durée moyenne résiduelle ferme des baux du portefeuille de votre SCPI s'établit à 6,1 années, offrant ainsi une excellente visibilité sur les loyers et une bonne résilience des revenus.

Libérations du trimestre

Aucune libération n'est à signaler ce trimestre sur les immeubles détenus en direct. En revanche, sur l'actif de Zoetermeer, détenu indirectement, quatre surfaces commerciales ont été libérées sur la période totalisant 946 m² (161 m² en quote part de détention de votre SCPI).

Taux d'occupation

Le taux d'occupation financier⁽¹⁾ moyen du 1^{er} trimestre 2026 s'établit à 95,59 %, en très légère baisse compte tenu des libérations du trimestre et de l'effet plein du congé reçu sur Anvers au cours du trimestre précédent.



5 591 K€
DE LOYERS ENCAISSÉS
SUR LE TRIMESTRE

⁽¹⁾ Conformément à la note méthodologique de l'ASPIM sur les indicateurs de performance des SCPI, le taux d'occupation financier est déterminé comme le rapport entre le montant des loyers facturés ainsi que des valeurs locatives de marché des autres locaux non disponibles à la location par le montant total des loyers qui serait facturé si tout le patrimoine était loué.



Centre commercial Imaginalia - Albacete (Espagne)

La performance financière de ma SCPI

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.

Distribution de l'exercice

Acompte du trimestre



Acompte trimestriel versé fin avril pour une part ayant pleine jouissance, soit 2,36 € après prélèvements pour les associés personnes physiques fiscalement résidentes en France n'ayant pas transmis de demande de dispense.

Distribution annuelle

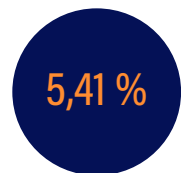
En € par part	Rappel 2025	Prévision 2026
1 ^{er} trimestre	2,40 €	2,40 €
2 ^e trimestre	2,40 €	
3 ^e trimestre	2,40 €	
4 ^e trimestre	3,84 €	
Dividende annuel	11,04 €	Entre 10,50 € et 11,30 €

La société de gestion indique une fourchette prévisionnelle de dividende annuel 2026 **entre 10,50 € et 11,30 €** par part.

Cette fourchette de dividende annuel est non garantie et sera ajustée au cours des prochains trimestres. Il s'agit de prévisions basées sur des hypothèses arrêtées par la Société de Gestion, qui ne constituent en aucun cas une promesse de rendement ou de performance.

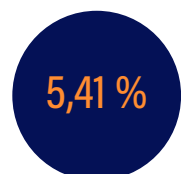
Rappel de la performance 2025

Taux de distribution 2025



Votre SCPI a généré en 2025 un taux de distribution de 5,41 % brut de fiscalité⁽¹⁾ et de 4,70 % net de fiscalité⁽²⁾.

Performance globale 2025



La performance globale de l'année N correspond à la somme du taux de distribution de l'année N et de la variation du prix de souscription entre le 1^{er} janvier de l'année N et le 1^{er} janvier de l'année N+1.

Tout ce qu'il faut savoir sur... La valeur de la part

Valeur de référence des parts

(par part) au 31/12/2025



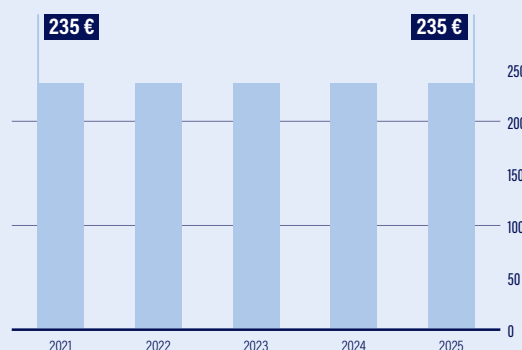
Valeur de réalisation



Valeur de reconstitution

Historique du prix de souscription

au 1^{er} janvier



⁽¹⁾ Dividende au titre de l'année N avant prélèvement obligatoire et autre fiscalité immobilière (sur revenus étrangers) payée par la SCPI pour le compte des associés rapporté au prix de souscription au 1^{er} janvier de l'année N. Au titre de 2025, ce dividende brut intègre une fiscalité immobilière payée par la SCPI pour le compte des associés à hauteur de 13,2 %. Quant à l'imposition des revenus éventuels perçus de l'étranger par la SCPI, l'impôt étranger peut être neutralisé en France afin d'éviter la double imposition des associés, selon les conventions fiscales en vigueur entre la France et les pays concernés. Le traitement fiscal varie selon la situation individuelle et le taux d'imposition propre à chaque associé. Le dispositif fiscal est susceptible d'évoluer. Les porteurs ayant investi via des unités de compte (UC) ne bénéficient pas directement des crédits d'impôt éventuels, ceux-ci étant attribués à l'assureur. Cet indicateur est conforme à la méthodologie ASPIM.

⁽²⁾ Dividende au titre de l'année N avant prélèvement obligatoire et après autre fiscalité immobilière payée par la SCPI rapporté au prix de souscription au 1^{er} janvier N.

CONDITIONS DE SOUSCRIPTION :

▼
DÉLAI DE JOUISSANCE DES PARTS

1^{er} jour du 4^{ème} mois

suivant la souscription et son règlement à la SCPI et d'inscription sur le registre des associés

235 €

PRIX DE SOUSCRIPTION DE LA PART

213,85 €

PRIX DE RETRAIT DE LA PART

Ce prix correspond au prix de souscription, diminué de la commission de souscription

LES CHIFFRES DU TRIMESTRE :

▼
8 567 630 €
MONTANT COLLECTÉ

747 406 €
MONTANT RETIRÉ

413 974 120 €
CAPITALISATION
AU 31/03/2026

264 238 800 €
CAPITAL NOMINAL
AU 31/03/2026
(VS 259 294 350 €
AU 31/12/2025)

1 761 592
NOMBRE DE PARTS
AU 31/03/2026

36 458
PARTS NOUVELLES
SOUSCRITES

3 495
PARTS RETIRÉES

0
PARTS EN ATTENTE
AU 31/03/2026

Caractéristiques de la SCPI

Classification :	SCPI Thématique Europe à capital variable
Date de création (immatriculation RCS) :	2021
Profil de risque :	3/7
Durée de la détention recommandée :	8 ans
Évaluateur Immobilier :	BNP Paribas Real Estate Valuation France
Dépositaire :	Société Générale
Commissaire aux Comptes :	PriceWaterHouseCoopers Audit
Responsable de l'information :	Monsieur Jean-Marc Peter

À noter!

L'Assemblée Générale de SOFIDY EUROPE INVEST se tiendra le 27 mai 2026 à 11h00 au 303 Square des Champs-Élysées à Evry-Courcouronnes. Les associés recevront en temps utile l'ensemble des documents et rapports correspondants et auront la possibilité de voter par correspondance en ligne ou par voie postale en fonction de leurs préférences. Nous vous remercions de bien vouloir nous adresser avant la date limite (la veille de l'AG avant 12h00) votre pouvoir et/ou votre vote par correspondance.

BT-SEI-04/2026-FR-2-2979



Toutes les photographies de ce document concernent des investissements déjà réalisés ou ciblés ne constituant pas un engagement quant aux futures acquisitions de la SCPI.

La politique de souscription et de retrait

Minimum de souscription

Tout souscripteur doit acquérir un minimum de 1 part afin de devenir associé de la SCPI SOFIDY EUROPE INVEST.

Date d'entrée en jouissance des parts

Les parts nouvellement souscrites portent jouissance à compter du premier jour du quatrième mois suivant la date de souscription et d'inscription sur le registre des associés.

Modalités de sortie

Il est tenu au siège de la société et à la disposition des tiers, un registre où sont recensées les demandes de retrait et les offres de cession de parts. Les associés qui souhaitent se retirer de la société disposent de deux moyens :

- Remboursement des parts (retrait) demandé par lettre recommandée à la Société de Gestion, dûment signée de l'ensemble des titulaires des parts et accompagnée de l'original d'attestation de parts, dans le cadre de la variabilité du capital. Le prix de retrait est égal au dernier prix de souscription en vigueur diminué de la commission de souscription. Si la variabilité du capital l'autorise, les demandes de retrait sont remboursées dans un délai maximum de 30 jours après le dernier jour du mois auquel le retrait est enregistré à condition que l'ensemble de la documentation soit complétée et réceptionnée 2 jours ouvrés avant le dernier jour du mois.
- Vente des parts en cherchant eux-mêmes un acheteur. Les parts peuvent être librement cédées entre associés, et entre associés et tiers, sans autre intervention de la Société de Gestion que la régularisation des cessions sur le registre des associés et des transferts, après justification par le cédant du paiement des droits d'enregistrement et du paiement de l'éventuel impôt sur les plus-values. La société ne garantit pas la revente des parts.

Frais de mutation de parts

La Société de Gestion perçoit une rémunération forfaitaire de 100 € HT soit 120 € TTC pour toute cession de parts et toute mutation (cession de gré à gré, succession, donation, divorce). La Société de Gestion a choisi de percevoir cette rémunération par cessionnaire, donataire ou ayant-droit quel que soit le nombre de parts cédées.

Autres informations

Les demandes de changements d'adresse doivent être adressées à la Société de Gestion accompagnées d'un justificatif de domicile de moins de trois mois. L'acquisition de parts n'est pas possible pour les clients, personnes morales ou physiques, qui en raison de leur nationalité, de leur résidence, de leur siège social, ou de leur lieu d'immatriculation, relèvent d'un droit étranger qui impose à la Société de Gestion des restrictions ou des obligations spécifiques quant à la commercialisation et la promotion de ses produits. Les informations relatives à la SCPI SOFIDY EUROPE INVEST publiées par SOFIDY ne constituent en aucune manière une sollicitation en vue de l'achat de parts par des ressortissants ou résidents de certains pays, dont notamment les États-Unis d'Amérique.

Vous pouvez retrouver les statuts, la note d'information, le présent bulletin trimestriel d'information et les informations relatives à la fiscalité sur le site internet de SOFIDY en vous connectant sur www.sofidy.com. Vous y trouverez également le détail de la composition du patrimoine de la société.

Ceci est une communication publicitaire. Veuillez-vous référer au document d'information clé et à la note d'information, avant de prendre toute décision finale d'investissement.

Sofidy 
ÉPARGNER - INVESTIR

SOFIDY EUROPE INVEST | Numéro d'immatriculation AMF : Visa AMF SCPI n°26-10 du 31 mars 2026.
Sofidy est la marque du groupe Tikehau Capital qui porte l'offre de produits d'épargne immobilière grand public. La gestion des fonds commercialisés sous la marque Sofidy est assurée par Tikehau Investment Management. Société de gestion de portefeuille agréée par l'AMF sous le n° GP-07000006 | Code d'activité : 6630 Z | N° TVA Intracommunautaire : FR32 491 909 446 | 32 rue de Monceau 75008 PARIS | Tel. 01 53 59 05 00 | Email : sofidy@tikehaucapital.com